

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **23 mars 2015**

Délibération n° 2015-0257

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Renouvellement de la convention passée avec le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) - Participation financière pour l'année 2015**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gouverneure

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 158

Date de convocation du Conseil : mardi 3 mars 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 25 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burillon, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinez, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, M. Gillet, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneure, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, M. Roche, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Belaziz (pouvoir à M. Llung), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Reynard).

Conseil du 23 mars 2015**Délibération n° 2015-0257**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Renouvellement de la convention passée avec le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) - Participation financière pour l'année 2015**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 février 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Présentation

Le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) est une association créée en 1985 qui a pour objet de mettre en relation les acteurs de la gestion de l'eau et de l'urbain, de développer et valoriser la recherche et de diffuser l'information dans ce domaine.

Sa création fut consécutive à la politique développée, à l'époque, par le service technique de l'urbanisme (STU) du ministère de l'équipement, de constitution de groupes d'actions régionaux (GAR), lieux d'échanges des différents acteurs publics ou privés des techniques urbaines.

a) - Objectifs

A l'origine, la gestion des eaux pluviales constituait l'un des principaux thèmes d'intervention.

Aujourd'hui, le GRAIE a étendu ses missions au domaine plus global de la gestion de l'eau dans la ville.

Le GRAIE s'est confirmé au cours des années pour constituer, aujourd'hui, le support reconnu du pôle de compétence lyonnais dans le domaine de l'eau :

- il participe à la dynamique de réseaux de compétences sur l'agglomération, notamment dans les domaines de l'eau et de l'environnement,
- il favorise le développement et le rayonnement d'un pôle d'excellence lyonnais dans le domaine de la gestion de l'eau sur les plans scientifiques, techniques et économiques,
- il fait évoluer la perception de la gestion de l'eau par les décideurs et les pratiques des acteurs de l'eau et de la ville par l'échange d'expériences et la valorisation des résultats de recherche et des technologies innovantes.

La Communauté urbaine de Lyon en fut l'un des membres fondateurs avec notamment l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Véolia).

Le GRAIE rassemble des collectivités locales, des établissements publics, des grandes écoles, des laboratoires de recherche, des représentants de l'Etat, des sociétés de service, des entreprises et des associations.

b) - Bilan des actions

Les modes d'action du GRAIE, qui visent à mobiliser les décideurs, les praticiens et les chercheurs, sont diversifiés :

- animation de trois dispositifs de recherche régionaux structurants dans le domaine de l'eau et des programmes de recherche associés : OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine), ZABR (Zone atelier bassin du Rhône), Sipibel (Site pilote Bellecombe),

- animation de réseaux techniques thématiques régionaux avec rédaction de documents techniques, scientifiques ou de sensibilisation,

- organisation de journées d'échanges, de conférences ou séminaires régionaux et nationaux,

- organisation de conférences internationales reconnues : Novatech (Gestion des eaux urbaines par temps de pluie) a réuni en 2013, 545 spécialistes venus de 35 pays. IS River, pour sa première édition en 2012 a réuni plus de 500 participants.

La Communauté urbaine de Lyon a jugé pertinent de soutenir financièrement le GRAIE depuis sa création, considérant qu'il valorise très efficacement le savoir-faire lyonnais et grand lyonnais dans le domaine de l'eau. En 2014, ce soutien avait pris la forme d'une convention annuelle prévoyant une participation financière de 51 000 € (comprenant le montant de la cotisation).

Dans le cadre de ce partenariat, la Métropole de Lyon participe à la définition du programme d'actions annuel, participe aux réseaux techniques thématiques, apparaît comme partenaire sur tout support de communication et rapport avec les médias et bénéficie de conditions particulières pour participer aux manifestations. Un bilan financier analytique, certifié par un rapport d'un commissaire aux comptes ou expert comptable, est fourni chaque année.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Région Rhône-Alpes et le Ministère de l'écologie ont, eux aussi, conventionné avec le GRAIE pour apporter leur soutien notamment lors de manifestations à caractère régional, national ou international.

c) - Programme d'actions pour 2015

Pour l'année 2015, le GRAIE poursuivra les opérations qu'il a engagées à travers ses actions :

- d'animation régionale de groupes de travail thématiques (dépotage/stations d'épuration, assainissement non collectif, autosurveillance, raccordement des effluents non domestiques et gestion des eaux pluviales),

- d'animation et de valorisation des dispositifs de recherche : participation à des appels à projets (ONEMA, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse),

- d'organisation d'événements régionaux, nationaux et internationaux :

- la conférence régionale assainissement non collectif : 27 février 2015

- Eau et Santé les 26 et 27 mars 2015 à Genève,

- IS River du 22 au 26 juin 2015 à Lyon,

- journée technique de l'OTHU le 17 septembre 2015 à Lyon,

- séminaire de la ZABR en octobre 2015,

- conférence régionale sur gestion des eaux usées non domestiques : novembre 2015,

- préparation de Novatech 2016 à Lyon.

Le budget du GRAIE, pour un montant total de 1 177 413 € au titre de 2015, sera alimenté par les participations de l'ensemble des membres et partenaires selon le détail prévisionnel suivant :

UDGET 20150

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et charges	636 573	subventions de fonctionnement dont :	593 417
	540 840	Métropole de Lyon	48 450
charges de fonctionnement			(direction de l'eau/budget assainissement)
			7 500
			(Budget général IS River)

		Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse	233 695
		Région Rhône-Alpes	74 000
		autres Régions	20 000
		Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)	20 000
		Ministère de la Santé	44 600
		autres collectivités	12 000
		fonds européen	83 172
		autres	50 000
		reprise sur provisions	84 096
		produits hors subventions, prestations	82 990
		autres reprises résultat	136 433 19 572
		inscriptions colloques, réunions et cotisations	260 905
Total	1 177 413	Total	1 177 413

CONFERENCES

Il est proposé de poursuivre le soutien financier de la Métropole de Lyon, compte tenu des développements qui précèdent, par voie de subvention au GRAIE, structure de 9 permanents (un directeur, un ingénieur, un technicien, 3 chargés de mission et 3 administratifs).

Le montant de cette subvention serait de 48 450 € pour l'année 2015, soit 5 % de moins que pour l'année 2014, afin de se conformer aux exigences de rigueur budgétaire ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de 48 450 € au profit du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) dans le cadre de son programme d'actions annuel pour l'année 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le GRAIE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé, sur les crédits inscrit au budget annexe de l'assainissement - exercice 2015 - compte 6743 - opération n° 2P19O2183.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 mars 2015.